



ATTESTATION DE PRET

Objet :

Permis de stationnement n°.....

Madame, Monsieur.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

- Déclare avoir reçu panneaux de stationnement interdit (*) et m'engage à les ramener aux Services Techniques 4 rue Henri Pollet dès la fin de l'opération (dans un délai maximum de 72 heures)

Date et Signature

* à déposer obligatoirement 48 heures avant sur le lieu de l'opération

* En cas de dégradation du matériel, l'emprunteur réglera la totalité du montant de sa réparation et se retournera éventuellement contre son assureur

* En cas de perte ou de vol, l'emprunteur sera tenu d'avertir immédiatement la Ville et de fournir la déclaration attestant l'évènement. Le remboursement du matériel est à la charge de l'emprunteur.